

Une demi-journée avec comme objectifs :

- favoriser l'intégration des 6^{ème}
- apprendre à se connaître
- développer le goût de la pratique sportive
- sensibiliser aux valeurs éducatives



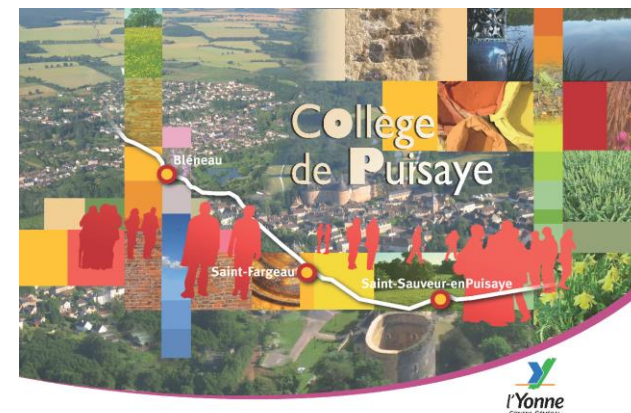
Les objectifs du projet d'AS

Collège de Puisaye

⇒ **S'épanouir à travers la pratique sportive**

⇒ **Devenir autonome et responsable**

- Permettre au plus grand nombre l'accès à la pratique sportive avec une perspective de progrès pour tous
- Faciliter l'intégration des valeurs symboles de la pratique sportive : respect mutuel, tolérance, acceptation de la règle commune
- Valoriser chacun de nos élèves
- Contribuer à une meilleure intégration de tous au sein de l'établissement
- Instaurer de la convivialité et créer des liens entre élèves de classes d'âge différentes
- Contribuer à l'ouverture de l'école vers l'extérieur par des échanges (stage plein-air, compétitions)
- Contribuer à la formation de compétences liées à l'organisation, à la gestion des activités
- Apprendre la vie associative en participant activement à l'organisation, à l'animation et la gestion de l'association.



Promotion du sport scolaire

Jeudi 20 septembre à destination de tous les 6^{ème} et des 5^{ème} licenciés

- **Sur les sites de Bléneau et St Sauveur : le matin**
- **Sur le site de St Fargeau : l'après-midi**



A la découverte du sport scolaire...

En complément de l'éducation physique et sportive (EPS), le sport scolaire offre à tous les élèves volontaires la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives dans le cadre de l'Association Sportive de leur établissement.

■ Adhérer à l'association sportive (AS) est un premier pas dans l'apprentissage de la vie associative.

■ Le sport scolaire est un formidable outil pour faire partager aux élèves volontaires les valeurs et principes fondamentaux de la République. Il promeut en effet une culture du respect et de la compréhension, de la tolérance, de l'ouverture à l'autre et permet d'éduquer contre toutes formes de discriminations.



■ Le sport scolaire est au cœur de la politique éducative.

Il est au service de la réussite, de la responsabilisation, de la santé et du bien-être de chaque élève. Il poursuit une double finalité éducative et sociale au travers de la pratique sportive :

⇒ favorise l'apprentissage de la responsabilité et de la citoyenneté ;

⇒ apprend le respect de soi-même, le respect de la règle, de l'adversaire et de l'arbitre ;

⇒ privilégiant l'engagement collectif, il valorise la notion d'équipe ;

⇒ il permet l'épanouissement de solidarités collectives et contribue ainsi à éviter toute forme de violence ;

⇒ impliquant les élèves dans l'organisation des rencontres sportives et les intégrant à la vie de l'association, le sport scolaire crée ces espaces de socialisation et de concertation qui sont un des lieux de formation du futur citoyen ;

⇒ il contribue à l'égalité des chances et à l'intégration en donnant à tous les élèves les mêmes droits et les mêmes devoirs ;

⇒ il améliore l'hygiène de vie, participant ainsi à la prévention des conduites addictives et l'éducation à la santé.



■ Parce que les temps des rencontres sont source d'amitié, de joies, d'émotions fortes, et le théâtre d'expériences inoubliables, la relation élèves-professeurs prend une autre dimension et, au-delà, la relation jeunes-adultes, condition essentielle d'une réelle vie associative. Les rencontres sportives diversifiées et accessibles à tous les élèves développent une culture sportive de qualité.

